

décision à l'égard de la demande des ouvriers unis de l'automobile qui voudraient qu'une commission royale soit chargée de faire enquête sur l'industrie de l'automobile au Canada.

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Cette question est présentement à l'étude.

**M. Argue:** Le ministre peut-il nous dire à peu près quand cette commission royale pourra être nommée?

**L'hon. M. Starr:** Dès que le gouvernement aura pris une décision, une commission royale sera formée, si telle est sa décision.

(Plus tard)

**L'hon. Paul Martin (Essex-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Étant donné la réponse que le premier ministre a faite quand je lui ai demandé jeudi dernier à quelle date il annoncerait la nomination d'une Commission royale d'enquête sur l'industrie automobile, le ministre du Travail peut-il dire si le gouvernement a étudié la possibilité de procéder à une autre forme d'enquête dans cette industrie?

**L'hon. M. Starr:** Le gouvernement envisage toujours toutes les formes d'enquête qui sont susceptibles de profiter à une région quelconque du pays.

**L'hon. M. Chevrier:** Vous n'avez pas fait grand chose.

**L'hon. M. Martin:** Le gouvernement fera-t-il une annonce, dans un sens ou dans l'autre, avant la fin de la session?

**L'hon. M. Starr:** Dès qu'une décision sera prise, elle sera annoncée.

**L'hon. M. Martin:** Ce qui veut dire qu'il n'y aura rien de fait.

URANIUM CITY (SASK.)—À PROPOS D'UNE AIDE FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** J'ai une question à poser au ministre du Travail. Le secrétaire parlementaire du ministre lui a-t-il fait rapport sur son voyage à Uranium-City en Saskatchewan et sur les conditions qui y règnent? En fait, il assimile cet endroit à un petit Elliot-Lake. Est-ce qu'à la suite de cette enquête et sur les instances du gouvernement de la Saskatchewan, le gouvernement se décidera à intervenir pour remédier à la situation?

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Mon secrétaire parlementaire n'avait pas à me faire rapport sur cette enquête, qui n'a pas été entreprise pour le compte du ministère du Travail.

[M. Argue.]

**M. Argue:** Puis-je savoir si le gouvernement a décidé de passer aux actes afin de remédier à la situation exposée dans le mémoire soumis récemment par le gouvernement de la Saskatchewan?

**L'hon. M. Starr:** La question est encore à l'étude et comme le ministre du Commerce l'a déjà dit en d'autres occasions, en réponse à des questions analogues à celle que le député pose présentement, le gouvernement fera connaître sa ligne de conduite en temps opportun.

**L'hon. M. Chevrier:** Il en a été de même par le passé et il en sera toujours ainsi.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Le ministre sait-il que l'enquête en question a commencé en novembre dernier.

**L'hon. M. Starr:** Je le sais.

## LA NAVIGATION

COMTÉ DE GUYSBOROUGH (N.-É.)—DÉCLARATION SUR LA REPRISSE DU SERVICE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George H. Hees (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, samedi dernier, le député d'Antigonish-Guysborough m'a posé une question au sujet de la reprise du service qu'assurait naguère le *C. & E. Burke*. Un contrat doit être signé pour le reste de la saison avec la Coopérative de transport maritime et aérien, des Îles-de-la-Madeleine. C'est le vaisseau à moteur *Flojald II* qui assurera le service entre Halifax et Guysborough pour le reste de la saison.

L'utilisation de ce vaisseau permettra probablement de rétablir le service d'ici environ une semaine.

## LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

MONTRÉAL (QUÉBEC)—COMPTE RENDU D'UN ACCIDENT MORTEL

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George H. Hees (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, hier le député de Laurier m'a posé une question au sujet de la ligne des chemins de fer Nationaux du Canada où un accident mortel est survenu en fin de semaine. Les autorités du chemin de fer m'informent qu'il n'y a aucune commande centralisée de la circulation sur la ligne en question à l'heure actuelle.

Quant à la seconde partie de la question de l'honorable député, la direction m'informe que, depuis longtemps, il est question de placer cette ligne sous le régime d'une commande centralisée et que les études entreprises à cette fin sont si avancées que les